



Un projet de retraite anticipée provoque une vive tension sociale

N° 503 DU 23 FÉVRIER 2026

du jour L'Emblème

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com - Tél : +229 0195534395

DÉCENTRALISATION AU BÉNIN

Le gouvernement précise les règles applicables aux maires sortants

PAGE 10

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

PAGE 03

Romuald WADAGNI : Le Fan-Club prêt à mobiliser le Bénin

10^E LÉGISLATURE / VÉHICULES DE FONCTION DÉJÀ DISPONIBLES AU PARLEMENT

PAGE 08



Les responsables parlementaires éligibles à la dotation officielle

MOBILISATION AUTOUR DE LA CÉLÉBRATION DU LEADERSHIP FÉMININ

PAGE 05

Le fan-club Romuald WADAGNI lance les préparatifs du 8 mars



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE

Le cadre idéal pour vos événements
inoubliables !

☎ 0198904640 / 0144904640

Les résidences

FENOU

APPARTEMENTS - CHAMBRES MEUBLÉS

☎ 0198904640 / 0144904640

Confort et luxe s'allient pour vous offrir un
séjour incroyable.

SRTB

Un projet de retraite anticipée provoque une vive tension sociale

Une zone de fortes turbulences s'installe au sein de Société de Radio et de Télévision du Bénin (SRTB). Selon plusieurs sources concordantes, près d'une trentaine d'agents seraient visés par une mesure de mise à la retraite anticipée initiée par la direction générale. Une décision qui suscite inquiétudes et contestations dans les rangs du personnel.

Une décision fortement contestée

D'après les informations recueillies, les agents âgés de plus de 55 ans seraient les principaux concernés par cette mesure présentée comme une option de réorganisation interne. Mais pour les syndicats, cette orientation manque de clarté et surtout de concertation préalable.

Le Syndicat des Travailleurs de l'Audio-visuel Public du Bénin (SYNYTAP-BÉNIN) dénonce une procédure jugée opaque et estime que les critères ayant conduit au choix des agents concernés n'ont jamais été clairement exposés. Le syndicat affirme également que plusieurs travailleurs auraient été informés sans discussion préalable ni étude individualisée de leur situation professionnelle ou sociale.

Les syndicats réclament le dialogue

Pour les représentants du personnel, la mise à la retraite anticipée ne peut intervenir sans un cadre formel de négociation. Ils considèrent la décision comme « arbitraire » et demandent l'ouverture urgente de discussions inclusives.

Le SYNYTAP-BÉNIN exige notamment :
le respect strict des droits des travailleurs concernés ;
la suspension immédiate du processus engagé ;

la prise en compte des réalités personnelles et familiales de chaque agent ;
la création d'une commission tripartite associant direction, syndicats et autorités compétentes afin d'aboutir à une solution consensuelle.

Le syndicat appelle par ailleurs les travailleurs à rester mobilisés pour la défense de leurs acquis sociaux et n'exclut pas d'autres actions si aucune issue favorable n'est trouvée.

Les centrales syndicales montent au créneau

La contestation dépasse désormais le seul cadre de la SRTB. Dans une déclaration rendue publique le 21 février 2026, plusieurs organisations syndicales nationales, notamment la Confédération Syndicale Autonome (CSA), la Confédération Générale des Travailleurs du Bénin (CGTB) et l'Union Nationale Syndicale des Travailleurs du Bénin (UNSTB), ont exprimé leur solidarité avec les agents concernés. Elles dénoncent une décision susceptible, selon elles, de fragiliser davantage le climat social au sein du service public audiovisuel.

Une direction encore silencieuse

Malgré la montée de la pression syndicale, la direction générale de la SRTB n'a, pour l'heure, publié aucune communication officielle pour clarifier les motivations ou les modalités de la mesure envisagée.

Dans un contexte déjà marqué par de nombreuses réformes administratives et économiques au Bénin, plusieurs observateurs estiment qu'un dialogue rapide entre les différentes parties sera indispensable pour éviter une crise sociale majeure au sein de l'audiovisuel public.

Yousseuf AVOCEGAMOU



MEDIAS AU BENIN

Votre site d'informations en ligne

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 son site web officiel "www.lemblemedujour.com"

Sur ce site, vous pouvez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOU GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur www.lemblemedujour.bj, faites comme chez vous.

www.lemblemedujour.bj
www.lemblemedujour.com

L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lemblemedujour@gmail.com
Tél : +229 0195534395

ISBN : 978-99982-1-737-9 DEPOT LEGALE N° 15577
N° 495-25/HAAC/PT/CLC/SG/DA/DC/SDC/SCS

PORTO-NOVO (République du Bénin)

EMAIL : lemblemedujour@gmail.com

TELEPHONE : +229 01 98 90 46 40

PRODUCTION

ETS EMERIC PRODUCTION
(RCCM RB/PNO/09A848)

DIRECTEUR DE PUBLICATION

Eméric Joel ALLAGBE
+229 01 97 90 46 40 / 01 98 90 46 40

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Fernandez Cyrus Benicio SOWANOU
+229 01 97 74 01 02

RÉDACTION

Eméric Joël ALLAGBE (Journaliste)
Fernandez Cyrus SOWANOU (Journaliste)
James Meryl ALLAGBE (Journaliste)
Marie Estelle AKANNI (Journaliste)
Aimé HOUENOU (Journaliste)
Godfroy MISSAHOGBE (Journaliste)
Yousseuf Michel AVOCEGAMOU (Journaliste)

MONTAGE ET GRAPHISME

Mayass M. NOUMON
+229 01 96 13 84 84

SÉMINAIRE STRATÉGIQUE SUR L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE

Romuald WADAGNI : Le Fan-Club prêt à mobiliser le Bénin

Le Fan-Club Romuald WADAGNI a franchi un cap décisif ce week-end en réunissant ses responsables nationaux pour un séminaire stratégique d'envergure. L'événement a mis en lumière la solidité de son organisation, la discipline exemplaire de ses équipes et sa capacité à mobiliser efficacement sur l'ensemble du territoire national.

Sous la présidence d'Abel AGBEBLEO, le Comité d'organisation a fixé les axes prioritaires de la mobilisation. Les participants ont été invités à transformer chaque réflexion en action concrète, avec des objectifs clairs : analyser les causes de la faible participation électorale, élaborer des stratégies adaptées aux jeunes, aux femmes et aux populations

urbaines et rurales, et définir des plans d'action précis, chiffrés, assortis de responsabilités et d'un calendrier de suivi.

Eméric Joël ALLAGBE, Coordonnateur National du Fan-Club, a salué l'engagement remarquable des militants et rappelé l'importance stratégique de cette rencontre.

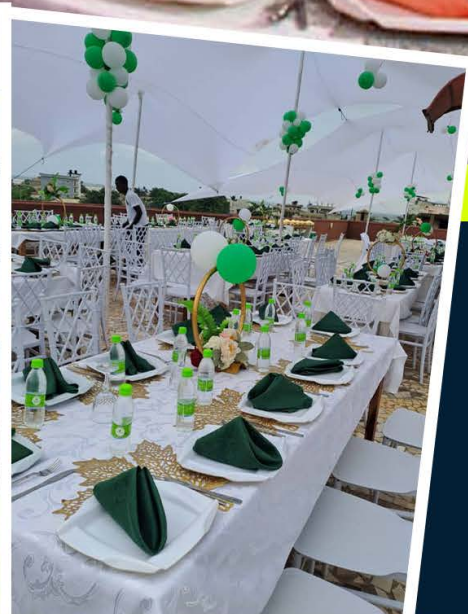
« Après l'installation progressive de nos structures et le lancement de projets structurants, ce séminaire nous permet d'harmoniser nos méthodes et de renforcer notre efficacité pour la phase décisive qui s'ouvre devant nous », a-t-il déclaré. Il a insisté sur la discipline, l'unité et la responsabilité comme clés de la réussite collective.

Les participants, venus des douze départements du Bénin, ont démontré leur sens de l'organisation et leur détermination. À l'issue de cette rencontre, le Fan-Club Romuald WADAGNI se présente comme une force unie et aguerrie, prête à descendre dans les quartiers et villages pour mobiliser et sensibiliser les électeurs, avec des actions concrètes et ciblées.

Ce séminaire illustre parfaitement la capacité du Fan-Club à transformer ses idées en initiatives tangibles et à préparer, dans l'unité et la discipline, les succès électoraux à venir.

Candide AHOUDJI





ELONA HOUSE

SALLES DE FÊTES ET DE CONFÉRENCES

À la recherche d'un lieu d'exception pour votre prochain événement ? Mariage, anniversaire, communion, baptême, colloque professionnel ou simple moment en famille... notre espace vous ouvre ses portes pour toutes vos célébrations, au cœur d'un cadre naturel préservé.

- ✓ ASSISTANCE TECHNIQUE PRO
- ✓ SALLES CLIMATISÉES
- ✓ GRANDE CAPACITÉ MODULABLE
- ✓ GROUPE ELECTROGÈNE



Djassin Houinvié - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

MOBILISATION AUTOUR DE LA CÉLÉBRATION DU LEADERSHIP FÉMININ

Le fan-club Romuald WADAGNI lance les préparatifs du 8 mars



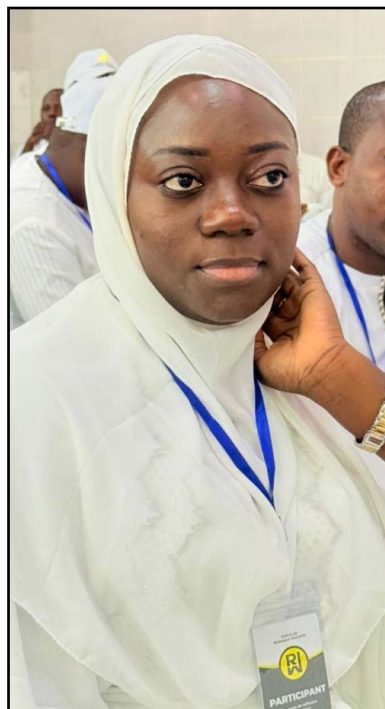
PRÉSIDENTE DU COMITÉ D'ORGANISATION



CHARGÉ DE LA MOBILISATION GÉNÉRALE



TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE



SECRÉTAIRE



CHARGÉE DE L'ORGANISATION

En prélude à la célébration de la Journée internationale des droits des femmes, le fan-club de Romuald WADAGNI passe à la vitesse supérieure. Un comité d'organisation chargé de coordonner toutes les activités prévues pour le 08 mars prochain a été officiellement installé. À sa tête, une équipe féminine engagée, déterminée à faire de l'événement un moment de mobilisation et de valorisation du leadership des femmes.

Une équipe dynamique pour porter l'événement

Le fan-club Romuald WADAGNI poursuit activement ses initiatives de mobilisation citoyenne et sociale. Dans le cadre de l'organisation des manifestations prévues pour le 08 mars prochain, un comité d'organisation a été mis en place afin d'assurer une préparation méthodique et efficace des différentes activités.

La présidence de ce comité a été confiée à Madame Geneviève ARAWO, reconnue pour son sens de l'engagement et ses capacités organisationnelles. Elle

sera épaulée par Madame Soulé Fassia Garia, désignée Secrétaire, chargée de la coordination administrative et du suivi des décisions.

La gestion financière des activités revient à Madame Samirath Adam Baré, nommée Trésorière générale. Quant à Madame Brigitte Bokossatchi, elle assurera la responsabilité stratégique de la mobilisation générale, avec pour mission de garantir une forte participation des militantes, sympathisantes et partenaires. Le rôle d'Organisatrice en chef a été confié à Madame Rose Fiogbé, appelée à veiller au bon déroulement logistique des différentes manifestations.

Une mission claire confiée par la coordination nationale

Lors de la cérémonie d'installation, le Coordonnateur national du fan-club, Emeric Joël ALLAGBE, a officiellement attribué leurs missions aux membres du comité. Il les a exhortées à privilégier l'esprit d'équipe, la rigueur organisationnelle et l'innovation afin d'offrir une célébration à la

hauteur des attentes.

Selon lui, cette journée devra être non seulement un moment de reconnaissance du rôle essentiel des femmes dans le développement national, mais aussi une occasion de renforcer la cohésion au sein des différentes structures du fan-club à travers le pays.

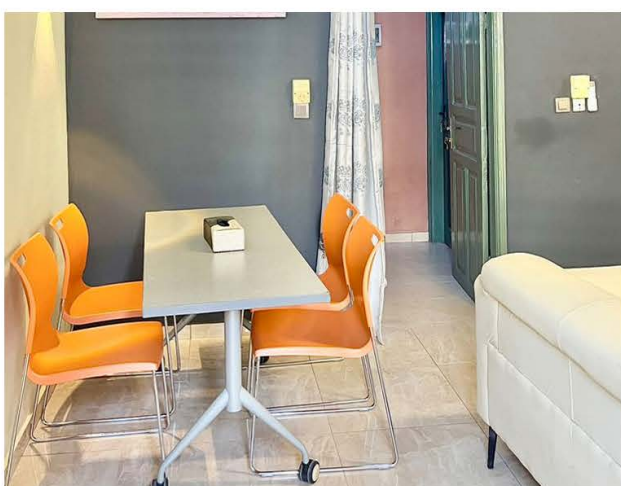
Cap sur une célébration réussie

Avec cette équipe désormais opérationnelle, les préparatifs entrent dans une phase active. Sensibilisation, mobilisation des participantes, organisation logistique et programmation des activités constituent désormais les priorités immédiates.

À travers cette initiative, le fan-club entend promouvoir davantage les valeurs d'engagement, de solidarité et de leadership féminin, tout en consolidant sa dynamique d'actions citoyennes au service du développement.

Marie Estelle AKANNI

Les résidences FENO



Loin de chez vous, retrouvez la chaleur d'un foyer : chambres privées et cuisine conviviale pour partager des repas faits maison, rire et préparer vos aventures du lendemain. L'expérience idéale pour profiter à votre rythme !

CARACTÉRISTIQUES

- ✓ Luxe et confort
- ✓ Décor authentique
- ✓ Prix abordable
- ✓ Emplacement stratégique



Djassin Houinvie - Dowa
(Porto-Novo)



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707

LOISIRS, FÊTES ET DÉTENTE À PORTO-NOVO

L'ESPACE FIFAMÈ, VOTRE NOUVEL AIR DE FÊTE À ELONA HOUSE !

Pour toutes vos soirées en plein air, anniversaires, chill soirées et autres événements conviviaux, le promoteur de la salle ELONA HOUSE à Porto-Novo lance un nouveau concept : l'espace FIFAMÈ. Un cadre idéal, désormais ouvert à toute la population de Porto-Novo et des environs.

Porto-Novo se dote d'un nouvel espace de loisirs qui promet de marquer les esprits : l'espace FIFAMÈ, récemment mis à disposition par le promoteur de la salle ELONA HOUSE, bien connue pour accueillir des événements prestigieux dans la capitale.

Situé dans un environnement agréable et facilement accessible, FIFAMÈ offre un cadre spacieux, sécurisé et bien aménagé, parfait pour organiser des soirées en plein air, anniversaires, chill soirées, retrouvailles entre amis, petits concerts, afterworks et bien plus encore. Avec une atmosphère détendue et une ambiance chaleureuse, l'espace s'adapte aussi bien aux rassemblements festifs qu'aux moments de détente en famille ou entre collègues.

Que vous soyez un particulier, une association ou une entreprise, FIFAMÈ est l'endroit rêvé pour sublimer vos instants de convivialité à Porto-Novo.

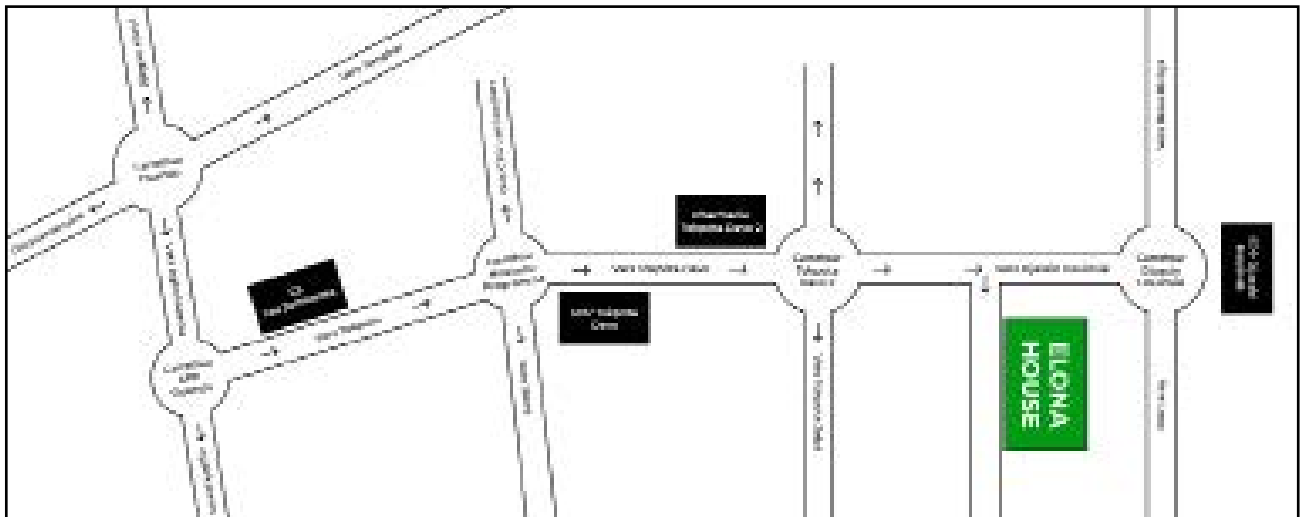
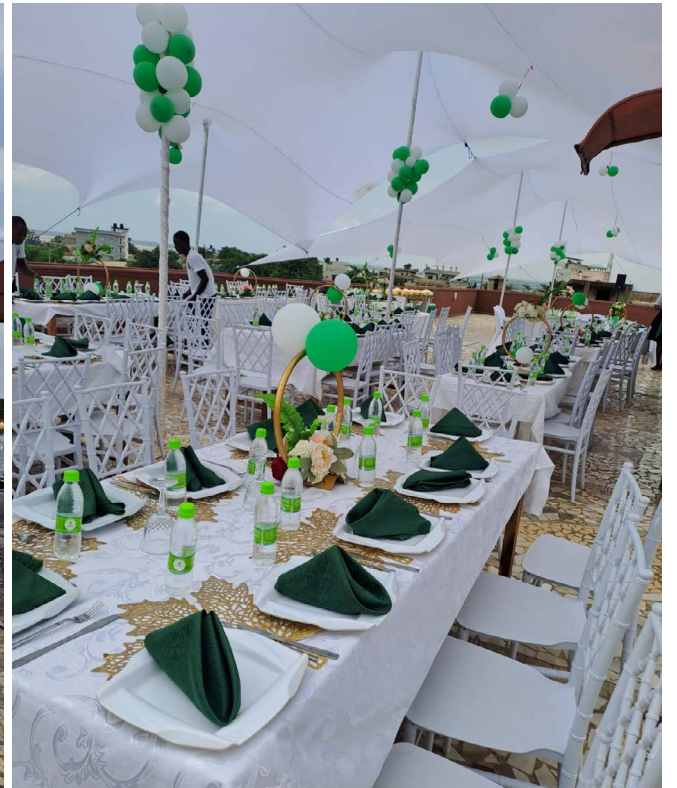
Réservez dès maintenant et offrez-vous l'expérience FIFAMÈ !

- Localisation : Salle ELONA HOUSE, Porto-Novo

- Contacts: 0144904640 / 0198904640

- Disponibilité : Tous les jours sur réservation

James Méryl ALLAGBE



10^E LÉGISLATURE / VÉHICULES DE FONCTION DÉJÀ DISPONIBLES AU PARLEMENT

Les responsables parlementaires éligibles à la dotation officielle



Les véhicules de fonction destinés à certains responsables parlementaires de la 10^e législature sont désormais visibles dans l'enceinte de l'Assemblée nationale du Bénin, confirmant ainsi l'aboutissement du processus d'acquisition engagé au profit des élus occupant des fonctions stratégiques au sein de l'institution.

Cette dotation concerne en premier lieu les membres du Bureau du Parlement, notamment le Président de l'Assemblée nationale, les vice-présidents, les questeurs et les secrétaires parlementaires, dont les responsabilités exigent une disponibilité permanente pour la gestion administrative et politique de l'institution.

Les membres de la Conférence des présidents figurent également parmi les bénéficiaires. Cet organe clé assure la coordination et la planification des travaux parlementaires. Il regroupe notamment le Président de l'Assemblée nationale, les présidents de groupes parlementaires ainsi que les présidents des commissions permanentes.

Sont aussi concernés les membres des bureaux des groupes parlementaires, en particulier les présidents, vice-présidents et certains responsables chargés de l'animation et de la coordination politique des élus au sein de leurs formations respectives.

Selon plusieurs sources, ces moyens roulants, composés de berlines et de véhicules tout-terrain, ont été acheminés récemment vers le Palais des Gouverneurs à Porto-Novo, où ils sont actuellement stationnés en attendant leur mise à disposition officielle.

À travers cette initiative, le Gouvernement du Bénin entend améliorer les conditions de travail des responsables parlementaires afin de renforcer l'efficacité de l'action législative, du contrôle gouvernemental et de la représentation nationale.

Il reste toutefois attendu que ces véhicules soient utilisés dans un strict cadre professionnel et républicain, conformément aux exigences d'exemplarité attachées à la fonction de député.

Godfroy MISSAHOGBE



DÉROULEMENT DE L'ANNÉE SCOLAIRE AU BÉNIN

Les congés de détente, une pause stratégique au service de la réussite scolaire



Dans l'organisation du calendrier académique national, les congés de détente occupent désormais une place essentielle. Institués comme une pause pédagogique au cœur du deuxième trimestre, ils traduisent la volonté des autorités éducatives d'améliorer les conditions d'apprentissage tout en préservant le bien-être des acteurs du système scolaire.

D'une durée moyenne d'une semaine, cette interruption intervient généralement au mois de février, période marquée par une forte intensité des activités pédagogiques. Elle permet aux élèves comme aux enseignants de souffler, de se ressourcer et d'aborder la suite de l'année scolaire avec davantage d'énergie et de motivation.

Une pause pensée pour renforcer la qualité de l'enseignement

Les congés de détente poursuivent



un objectif clair : maintenir un niveau d'enseignement performant tout en favorisant l'équilibre physique et psychologique des apprenants. Après plusieurs semaines de cours soutenus, cette période constitue un moment de récupération indispensable pour prévenir la fatigue scolaire.

Cette mesure s'inscrit dans le découpage officiel du calendrier académique défini conjointement par le Ministère des Enseignements Maternel et Primaire et le Ministère de l'Enseignement Secondaire, Technique et de la Formation Professionnelle, garants de la régulation pédagogique aux niveaux primaire et secondaire.

Organisation des congés pour l'année scolaire 2025-2026

Pour l'année académique 2025-2026, la pause de détente intervient au cours du deuxième trimestre

afin d'en réduire la longueur. Les élèves ont bénéficié de cette interruption à partir du 13 février 2026, avec une reprise effective des cours fixée au 23 février.

Au-delà du simple repos, cette période offre aussi aux familles l'occasion d'assurer un meilleur suivi pédagogique des enfants et d'encourager des activités éducatives complémentaires.

Des bénéfices reconnus pour élèves et enseignants

Selon les autorités éducatives, ces congés contribuent à améliorer la concentration en classe et la productivité pédagogique. Ils participent également à la réduction du stress scolaire et favorisent un climat d'apprentissage plus serein au retour en classe.

Pour le corps enseignant, cette pause constitue un moment privilégié pour la préparation des séquences pédagogiques à venir et l'évaluation des acquis des apprenants.

Rappel des grandes articulations du calendrier scolaire

Le calendrier scolaire 2025-2026 prévoit plusieurs périodes de repos et jours fériés répartis tout au long de l'année académique. Parmi

eux figurent notamment les fêtes nationales et religieuses ainsi que certaines célébrations internationales susceptibles d'entraîner des suspensions de cours selon leur date de célébration.

Le premier trimestre s'est déroulé du 15 septembre au 19 décembre 2025, suivi des congés de fin d'année jusqu'au 4 janvier 2026. Le deuxième trimestre, entamé le 5 janvier, s'achèvera le 1er avril 2026 et comprend deux interruptions majeures : les congés de détente et les congés de Pâques.

Quant au troisième trimestre, il s'étendra du 16 avril au 26 juin 2026, avant les grandes vacances scolaires programmées jusqu'au 13 septembre.

Une mesure appelée à se consolider

En instaurant les congés de détente, les autorités éducatives entendent renforcer la réussite scolaire en conciliant performance académique et équilibre personnel. Cette initiative, largement saluée par les acteurs du secteur, apparaît aujourd'hui comme un levier important pour garantir une éducation plus efficace et mieux adaptée aux réalités des apprenants.

Yousseuf AVOCEGAMOU

DOCTORANTS DE L'EDP-ECD DE L'UNIVERSITÉ D'ABOMEY-CALAVI

Une prorogation exceptionnelle pour préserver les parcours académiques

Le Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique a décidé d'accorder un délai supplémentaire aux doctorants de troisième année de l'École doctorale pluridisciplinaire Espaces, Cultures et Développement (EDP-ECD) de l'Université d'Abomey-Calavi. À travers une correspondance officielle en date du 18 février 2026 adressée au rectorat, les autorités entendent permettre aux étudiants concernés d'achever sereinement leur parcours doctoral, malgré la fermeture récente de leur école doctorale.

Une fenêtre de soutenance pour les doctorants en fin de cycle

Selon les dispositions prises, les doctorants inscrits en troisième année disposent d'un délai allant du 23 février au 23 avril 2026 pour organiser et soutenir leurs thèses. Cette mesure exceptionnelle vise principalement à éviter que les travaux déjà achevés ou en phase finale ne soient compromis par les réformes institutionnelles en cours.

En offrant cette marge supplémen-

taire, le ministère cherche à garantir l'équité académique et à préserver les efforts consentis par ces chercheurs engagés depuis plusieurs années dans leurs travaux scientifiques.

Une attente pour les promotions intermédiaires

Contrairement aux doctorants en fin de cycle, ceux inscrits en première et deuxième année devront encore patienter. Leur situation sera examinée après l'aboutissement du processus de restructuration des écoles doctorales. Les autorités envisagent notamment leur redéploiement vers d'autres structures de formation ou l'adoption de dispositifs spécifiques afin d'assurer la continuité de leurs études.

Une décision inscrite dans la réforme universitaire

La fermeture de l'EDP-ECD intervient dans un contexte plus large de transformation du système universitaire public béninois. Cette réorganisation vise à renforcer la qualité de la formation doctorale, à améliorer la gouvernance académique et à aligner la re-

cherche scientifique nationale sur les standards internationaux.

Le gouvernement ambitionne ainsi de moderniser l'enseignement supérieur tout en rationalisant le fonctionnement des écoles doctorales.

Vers une nouvelle architecture de la formation doctorale

La prorogation accordée aux doctorants apparaît comme une mesure d'apaisement destinée à limiter les conséquences immédiates de la réforme sur les étudiants. Elle traduit également la volonté des autorités de concilier exigences de modernisation et protection des parcours académiques déjà engagés.

La restructuration en cours devrait déboucher sur une organisation plus cohérente des écoles doctorales et sur un meilleur encadrement scientifique.

Des enjeux majeurs pour la recherche au Bénin

Entre réforme institutionnelle et ac-

compagnement des étudiants, cette phase de transition constitue une étape déterminante pour l'avenir de la formation doctorale au Bénin. Les attentes restent désormais tournées vers la mise en place d'un dispositif plus performant, capable de stimuler la production scientifique nationale et de renforcer la compétitivité des universités béninoises.

Yousseuf AVOCEGAMOU



DÉCENTRALISATION AU BÉNIN

Le gouvernement précise les règles applicables aux maires sortants



Dans le cadre du processus de transition au sein des communes, le gouvernement de la République du Bénin a apporté de nouvelles précisions relatives à la gestion administrative impliquant les maires non reconduits à l'issue des dernières échéances locales. À travers un message radio officiel adressé aux préfets des douze départements, le ministre de la Décentralisation et de la Gouvernance locale, Raphaël Akotègnon, a fixé les conduites à observer afin d'assurer une transition apaisée et conforme aux règles administratives.

Maintien temporaire des véhicules de fonction

Selon les termes du message radio N°058/MDGL/SGM/DPAF/SA, les maires sortants sont autorisés à conserver leurs véhicules de fonction jusqu'à l'achèvement effectif de la passation de charges avec leurs successeurs. Cette disposition vise avant tout à garantir la continuité du service public communal et à éviter toute paralysie dans la gestion des dossiers en cours.

L'autorité ministérielle souligne que cette mesure permet d'assurer la poursuite normale des activités administratives durant la période transitoire, notamment pour le traitement des affaires urgentes relevant encore de la responsabilité des équipes sortantes.

Une directive à appliquer avec rigueur

Le ministre insiste sur la nécessité d'un respect strict de cette instruction par l'ensemble des acteurs concernés. Les préfets, représentants de l'État dans les départements, sont expressément chargés de veiller à son application effective et d'anticiper toute situation susceptible de provoquer des tensions ou des incompréhensions.

Cette vigilance vise notamment à prévenir les litiges liés à l'usage des biens administratifs mis à disposition des anciens édiles pendant la phase de transition.

Prévenir les contentieux et renforcer la transparence

À travers cette clarification, les autorités entendent limiter les conflits administratifs pouvant naître d'interprétations divergentes des procédures. Le ministre rappelle à cet effet que les véhicules concernés demeurent des propriétés de l'État, dont l'utilisation doit impérativement respecter les textes en vigueur et les principes de bonne gouvernance.

Une démarche alignée sur les réformes de gouvernance locale

Cette décision s'inscrit dans la dynamique des réformes engagées pour moderniser la décentralisation et améliorer la gestion des collectivités territoriales. Elle traduit la volonté des pouvoirs publics de consolider la transparence, la responsabilité et l'efficacité dans l'administration locale.

En définitive, cette note de clarification apparaît comme un outil de régulation destiné à garantir des transitions harmonieuses à la tête des communes, tout en protégeant les intérêts de l'État et la continuité du service public.

Youssef AVOCEGAMOU



LUTTE CONTRE LES SURCHARGES ET LES CAMIONS HORS GABARIT

Le gouvernement béninois durcit le contrôle sur les routes nationales



Face à la recrudescence des surcharges et à la circulation persistante de camions hors gabarit, les autorités béninoises ont décidé de passer à une phase plus rigoureuse de contrôle et de sanction. À travers un communiqué conjoint, les ministres chargés du Cadre de vie et de la Sécurité publique, José Tonato et Alasane Seidou, ont réaffirmé la tolérance zéro désormais appliquée contre ces pratiques jugées dangereuses pour les usagers et les infrastructures routières.

Une interdiction clairement rappelée

Le gouvernement insiste sur le caractère strictement interdit du transport de charges excédant les normes autorisées ainsi que de la circulation des véhicules hors gabarit sur toute l'étendue du territoire national.

Cette décision vise avant tout à renforcer la sécurité routière, à préserver les ouvrages publics et à garantir une meilleure fluidité du trafic.

Selon les autorités, les dégradations prématurées des routes et plusieurs accidents graves enregistrés ces dernières années trouvent leur origine dans le non-respect des règles de chargement des poids lourds.

Des sanctions renforcées contre les contrevenants

Les transporteurs et conducteurs pris en infraction s'exposent désormais à des mesures dissuasives. Des amendes comprises entre 50 000 et 200 000 francs CFA pourront être appliquées selon la gravité des faits constatés. Les véhicules concernés seront systématiquement immobilisés et placés en fourrière jusqu'à leur mise en conformité.

En cas de récidive, des poursuites judiciaires pourront également être engagées contre les propriétaires ou exploitants des engins incriminés.

Après la sensibilisation, place à la répression

Entre juillet et octobre 2025, plusieurs campagnes de sensibilisation avaient été organisées sur les principaux axes routiers du pays par l'Agence nationale des Transports terrestres, en collaboration avec le Centre national de Sécurité routière et la Police républicaine.

Malgré ces actions pédagogiques destinées aux trans-

porteurs et conducteurs, les autorités constatent une reprise progressive des mauvaises pratiques. Le gouvernement a donc opté pour une phase répressive afin de mettre définitivement un terme au phénomène.

La Police républicaine en première ligne

Désormais, les forces de sécurité sont pleinement mandatées pour intensifier les contrôles sur les corridors routiers, aux postes de péage et aux points stratégiques. Des équipements modernes de pesage et de vérification permettront d'identifier rapidement les véhicules en infraction.

L'objectif affiché est clair : assurer le respect strict de la réglementation et restaurer l'ordre sur les routes nationales.

Vers une amélioration attendue de la sécurité routière

Les autorités espèrent que cette offensive contribuera à réduire significativement les accidents de circulation souvent liés aux excès de chargement et aux dimensions non conformes des camions. En limitant ces pratiques, le gouvernement entend non seulement protéger les infrastructures publiques, mais aussi sauver des vies et renforcer la sécurité des usagers.

Youssef AVOCEGAMOU

SPIRITUALITÉ ET HYGIÈNE DE VIE « LE MESSAGE INTÉRIEUR »

Les recommandations de La Grande Conscience pour une vie saine et apaisée



Le maître spirituel connu sous le nom de La Grande Conscience a animé, le mercredi 18 février 2026, une conférence publique consacrée au thème « Le message intérieur ». Organisée au centre Gbessou à Porto-Novo, cette rencontre a rassemblé de nombreux participants venus écouter ses orientations sur la santé, la spiritualité et l'équilibre intérieur.

Écouter son corps pour préserver sa santé

Au cœur de son intervention, l'orateur a insisté sur la nécessité pour chaque individu d'être attentif aux signaux de son propre corps. Selon lui, la prière et la foi constituent des piliers spirituels importants, mais elles ne suffisent pas à garantir le bien-être physique.

Il a expliqué que de nombreuses personnes continuent de souffrir malgré leur engagement religieux, faute d'adopter des habitudes favorables à leur santé. Pour le guide spirituel, les maladies trouvent souvent leur origine dans le manque d'attention accordée à l'hygiène de vie. Il a ainsi comparé les tentations nuisibles à une force intérieure négative qui pousse l'homme vers des comportements destructeurs.

Une alimentation à repenser

Abordant la question alimentaire, La Grande Conscience a vivement déconseillé la consommation de viande et de poisson, estimant que ces produits

contiendraient des substances nocives pour l'organisme. Il a encouragé les participants à privilégier une alimentation essentiellement végétale, accompagnée d'une hydratation régulière afin de favoriser la purification du corps.

Selon lui, le sang humain reflète l'état général de l'organisme, et le jeûne constitue un moyen efficace pour éliminer les toxines tout en renforçant la proximité spirituelle avec le Créateur.

L'harmonie avec les éléments naturels

Le maître spirituel a également développé une approche fondée sur l'équilibre entre les éléments naturels. Il a rappelé que la terre, l'eau et le vent représentent, à ses yeux, les bases de la vie humaine : le corps issu de la poussière, le sang assimilé à l'eau et le souffle comparable au vent.

Maintenir l'harmonie entre ces éléments serait, selon lui, indispensable pour préserver la santé physique et atteindre la paix intérieure.

Jeûne et méditation, des outils de transformation

Parmi les pratiques recommandées, le jeûne et la méditation occupent une place centrale. Ces exercices permettraient de purifier simultanément le corps et l'esprit, de réduire le stress et l'anxiété, tout en renforçant la connexion avec le divin.

Les participants ont été invités à intégrer progressivement ces disciplines dans leur quotidien afin d'améliorer leur équilibre personnel.

Une prochaine rencontre annoncée

À la fin de la conférence, La Grande Conscience a annoncé l'organisation d'une nouvelle séance d'échanges prévue pour le mercredi suivant. Présentée comme une rencontre de « donner et recevoir », elle offrira l'occasion d'approfondir les enseignements abordés et de partager les expériences vécues par les participants.

Une réflexion sur le bien-être global

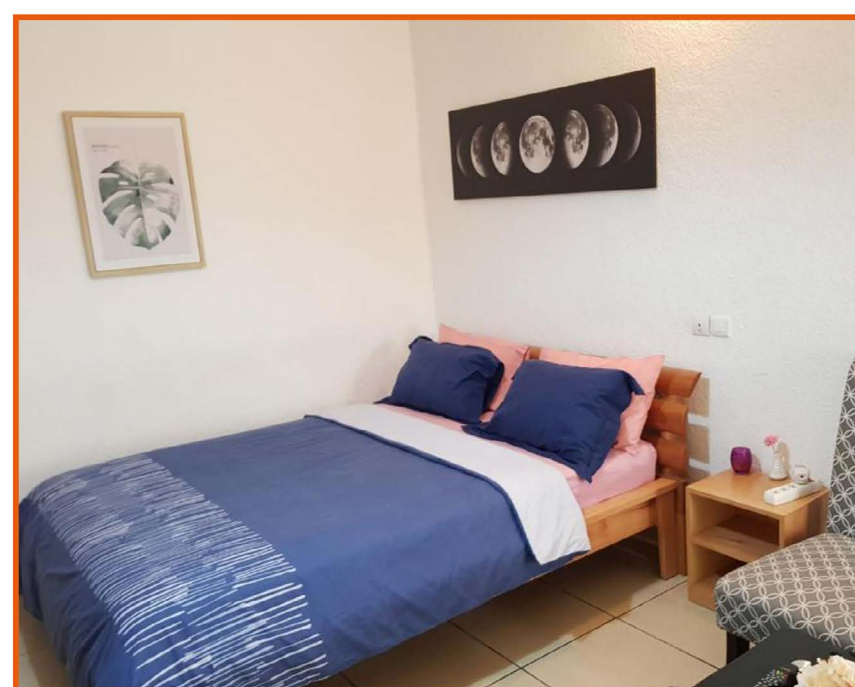
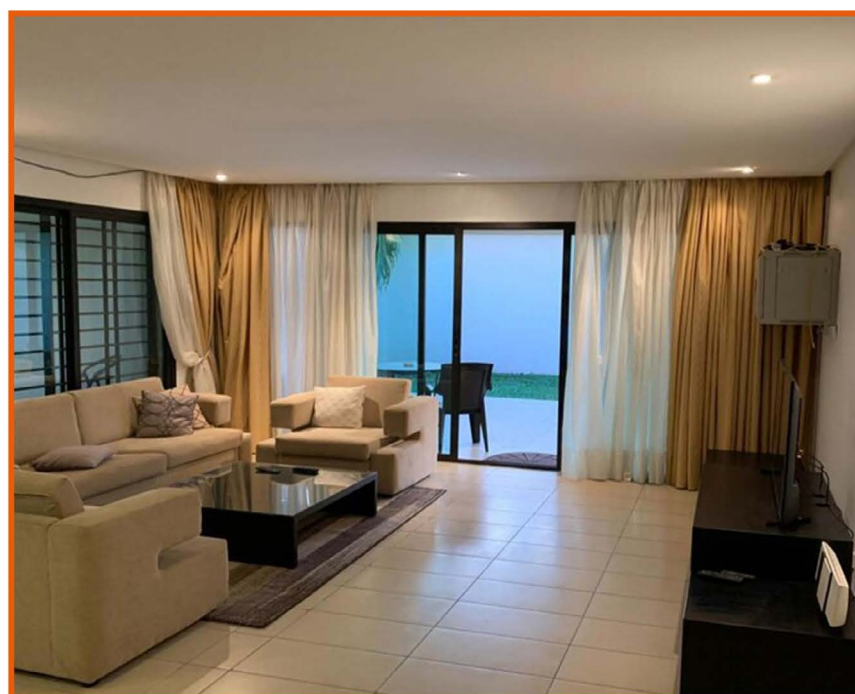
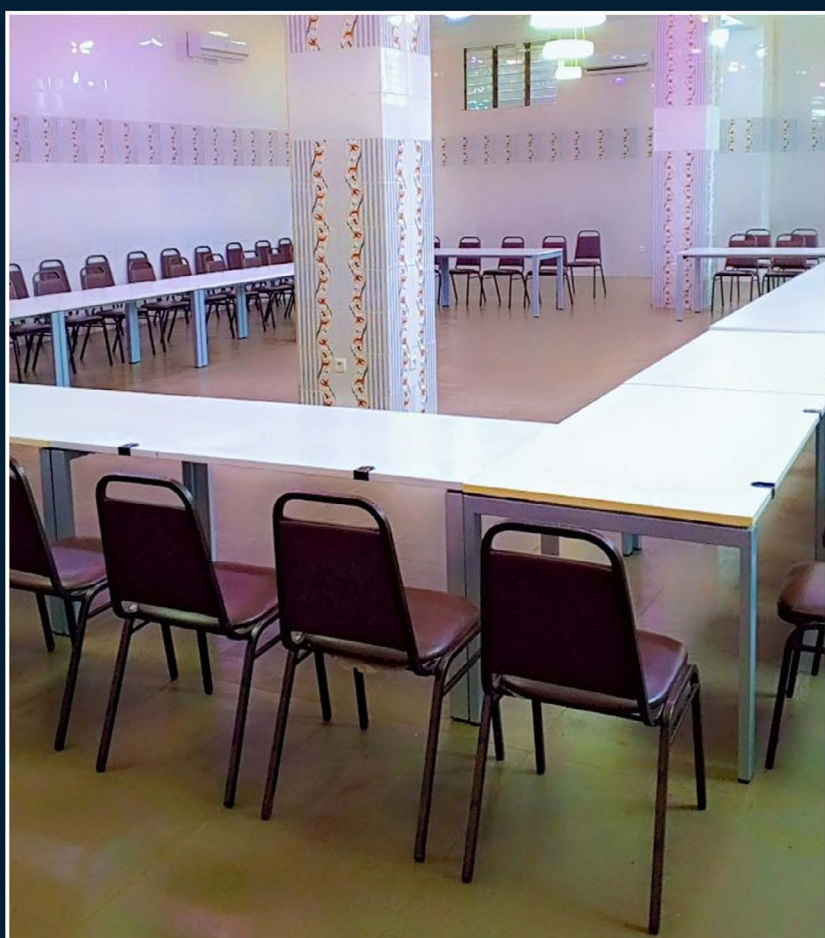
Cette conférence a permis d'ouvrir un espace de réflexion autour du rapport entre spiritualité, alimentation et santé. À travers ses recommandations, le guide spirituel invite chacun à adopter un mode de vie plus conscient, fondé sur l'écoute de soi, le respect du corps et l'harmonie avec la nature.

Yousseuf AVOCEGAMOU



ELONA HOUSE

SALLE DES FÊTES ET DE CONFÉRENCE



APPARTEMENTS ET CHAMBRES MEUBLÉS

Les résidences
FENOU



Porto-Novo, Djassin Houinvié
- Tokpota - Dowa



+229 0198904640 / 0155499999



+229 0195534395 / 0155500707